

Athénée royal Paul Delvaux
Communauté française
Ottignies — Louvain-la-Neuve



Projet d'établissement

Section fondamentale

- Implantation des Villas

Section secondaire

- Implantation des Villas
- Implantation de Louzelle

Activités réalisées, à réaliser ou en cours d'élaboration	Objectifs	Qui participe ?	Echéancier et pratique de supervision
---	-----------	-----------------	---------------------------------------

A. Innovation pédagogique, démarches pour assurer la réussite

A.1. Les méthodes de travail basées sur l'auto-socioconstructivisme	A.1. Développer une méthode commune à tous les professeurs qui favorise l'activité de l'élève et lui permet de construire des savoirs.	A.1. Tous les élèves et les professeurs concernés par le projet pédagogique de l'antenne de Lauzelle (trois degrés confondus)	A.1. Cette activité est développée toute l'année et sera évaluée régulièrement au travers des conseils pédagogiques programmés dans l'année. Les élèves participent à cette évaluation trois fois par an au travers des conseils de la classe.
<p>A.2. L'évaluation aux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degrés : elle est à la fois <i>formative</i>, <i>continue</i>, <i>certificative</i> et <i>globale</i>.</p> <p>La révision des modalités de présentation des compétences transversales.</p>	<p>A.2.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Continue</i> pour provoquer une évaluation systématique et programmée à la fin de chaque séquence de cours. - <i>Certificative</i> pour évaluer les socles de compétences liées aux cours. - <i>Globale</i> pour permettre au Conseil pédagogique de mettre en commun l'évaluation des différentes branches. - <i>Formative</i> pour mettre l'élève en situation de réaction lorsqu'il est en échec. <p>Proposer une lecture plus facile des compétences transversales. Chaque degré à ses propres grilles.</p>	A.2. Tous les professeurs concernés.	<p>A.2. Evaluation permanente pour la formation continue et formative.</p> <p>Evaluation une fois par période pour la formation certificative et globale.</p> <p>Production d'un document d'évaluation différenciée pour les 3 degrés en début d'année scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les documents d'évaluations spécifiques aux 3 degrés sont revus chaque année.

Activités réalisées, à réaliser ou en cours d'élaboration	Objectifs	Qui participe ?	Echéancier et pratique de supervision
A.3. Préciser les objets de l'évaluation et mettre au point un outil de travail pour les professeurs qui définira clairement les savoirs et les savoir-faire.	A.3. Former l'élève à une démarche de préparation systématique pour un test contrôle en fonction de son année d'étude.	A.3. Tous les professeurs qui définiront une pratique spécifique par degré.	A.3. Production d'un document précisant les modalités pratiques, intégré dans le vade-mecum des professeurs.
A.3.Bis Elaboration d'un PIA (Plan Individuel d'Apprentissage)	A.3.Bis Utiliser un outil complémentaire d'évaluation qui permet à l'élève de réfléchir sur ses apprentissages de réajuster si nécessaire.	A.3.Bis Tous les élèves du 1 ^{er} degré. Projet : à poursuivre aux autres degrés.	A.3.Bis - Production d'un document précisant les modalités pratiques. - Exploitation du PIA.
A.4. Réalisation d'un bulletin au 1 ^{er} degré critériant le niveau de compétences.	A.4. Adapter les dispositions d'évaluation pratiquées depuis 7 ans (en 2001).	A.4. Tous les élèves et professeurs du 1 ^{er} degré.	A.4. Evaluation annuelle.
A.4. bis. Au 3 ^{ème} degré, création d'un cours de « sciences générales » à 6 périodes complètes par une période d'activité complémentaire « physique ».	A.4. bis Correspondre à la demande des parents, des élèves et de l'équipe pédagogique.	A.4. bis. Tous les élèves du 3 ^{ème} degré	A.4. bis. Mise en place de cette option pendant l'année scolaire 2001-2002.
A.4. ter. Réfléchir sur des nouvelles modalités d'évaluation au 3 ^{ème} degré.	A.4. ter. Permettre un meilleur équilibre entre les moments d'évaluation. (Périodes et examens).	A.4. ter. Tous les professeurs.	A.4. ter. Production d'un document qui est avalisé par le conseil de participation.
A.5. Les remédiations liées aux apprentissages, aux contrats non respectés ainsi qu'au comportement.	A.5. Préciser et repréciser le caractère formatif et réparateur de ces démarches. Ne pas évaluer le comportement sous forme chiffrée.	A.5. le conseil pédagogique regroupant les trois degrés.	A.5. Mesure de l'effet de ces dispositions lors de la réunion du conseil pédagogique programmé en fin d'année scolaire.
A.5. bis Les remédiations concernant les comportements pourront inclure des travaux utilitaires en lien avec les commissions.	A.5. bis Faire prendre conscience à l'élève de son acte et y remédier de façon constructive.	A.5. bis. Toute l'équipe pédagogique.	A.5. bis. Mise au point chaque année sur l'efficacité de cette démarche.
A.6. Mise en place d'activités interdisciplinaires faisant suite à une sortie pédagogique	A.6. Exploiter systématiquement une sortie au travers de différentes branches.	A.6. Tous les professeurs concernés par la sortie pédagogique ou par les possibilités d'exploitation d'une sortie pédagogique.	A.6. Dans les 2 semaines qui suivent la sortie pédagogique par la production éventuelle d'un projet d'activité interdisciplinaire. Au terme de l'année scolaire, le conseil pédagogique évalue ces activités.

Activités réalisées, à réaliser ou en cours d'élaboration	Objectifs	Qui participe ?	Echéancier et pratique de supervision
A.7. Activités transdisciplinaires qui concernent les méthodes de travail et l'évaluation.	<p>A.7. Développer des activités d'apprentissage à certaines méthodes de travail telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lecture et analyse des consignes ; - préparation des examens (2^{ème} et 3^{ème} degrés). <p>Informers les élèves sur les méthodes d'évaluation.</p>	A.7. Les élèves et les professeurs de tous les degrés.	<p>A.7. Chaque activité concernée est accompagnée d'un document qui reprend les consignes de l'activité.</p> <p>Au terme de l'année scolaire, le conseil pédagogique évalue ces activités.</p>
A.8. Elaborer pour chaque élève un dossier de recherche pédagogique en fin de 1 ^{er} degré et en fin de 3 ^{ème} degré.	A.8. Compléter l'évaluation de fin de degré par un outil supplémentaire et donner la possibilité à l'élève de s'évaluer.	A.8. Tous les élèves de 2 ^{ème} et 6 ^{ème} Années et les titulaires de TFD et TFE.	A.8. Production de ce travail en fin d'année scolaire et évaluation dans le bulletin.
A.8.Bis Distinguer les modalités d'organisation du TFE – Travail individuel – Travail collectif – Mini Entreprise – Stage en entreprise.	8.A.Bis Permettre à l'élève de programmer son TFE dans une perspective d'avenir.	8.A.Bis Tous les élèves de 6 ^{ème} année et les titulaires du TFE.	8.A.Bis Production de ce travail en fin d'année scolaire et évaluation dans le bulletin.
A.9. Evaluation personnelle de l'élève concernant l'école : activité ALPE.	A.9. Permettre à l'équipe pédagogique de compléter ses informations sur les démarches de l'élève par rapport à son implication dans l'école.	A.9. Chaque élève de l'école.	A.9. A chaque clôture de période.
<p>A.10. Mise en place de groupes de parrainage au 1^{er} degré.</p> <p>Mettre en place une activité de monitorat entre élèves des 2^{ème} et/ou 3^{ème} degrés et de 1^{er} année.</p>	<p>A.10. Accueillir les futurs élèves de 1^{er} année, favoriser les contacts entre les élèves du 1^{er} degré.</p> <p>Favoriser les contacts entre les élèves des 3 degrés et mettre en place des soutiens pédagogiques. Etre attentif à exploiter des « réseaux de savoirs » entre élèves.</p>	<p>A.10. Les élèves du 1^{er} degré.</p> <p>Tous les élèves de l'école.</p>	<p>A.10. Accueil au mois de mai des futurs élèves de 1^{er} année.</p> <p>Organisation d'un séjour d'une semaine en octobre de chaque année pour le 1^{er} degré.</p> <p>Programmation d'un calendrier d'activités pour l'année scolaire.</p>

Activités réalisées, à réaliser ou en cours d'élaboration	Objectifs	Qui participe ?	Echéancier et pratique de supervision
A.12. Développer l'orientation scolaire avec le projet de vie, le projet professionnel, le projet d'étude et ce à chaque degré.	A.12. Permettre aux élèves de donner un but à leurs études et de faire des choix d'orientation précis.	A.12. Les professeurs, les élèves, le Centre PMS, les parents.	A.12. Des activités annuelles destinées aux élèves de 2 ^{ème} , 4 ^{ème} et 5 ^{ème} avec un support pédagogique.
A.13. Mettre en place un système de coaching-soutien pour les élèves de 4 ^{ème} du secondaire.	A.13. Permettre aux élèves de faire une transition constructive de réussite entre le degré inférieur et le degré supérieur.	A.13. Les élèves de 4 ^{ème} et les professeurs de l'année.	A.13. Pendant l'année et en fin d'année via les résultats scolaires.

B. Initiatives prises en matière de rythmes scolaires, d'animations culturelles, d'éducation à la citoyenneté, aux médias, à la santé et à l'environnement.

B1. Animation culturelles

a) Organisation de une à trois sorties pédagogiques.	a) Ouverture sur le monde extérieur et exploitation de ces visites au travers de différents cours (activités transdisciplinaires).	a) Des élèves de l'école et les professeurs concernés (par classe, par degré).	a) Pendant l'année scolaire et évaluation en conseil pédagogique à la fin de l'année scolaire.
b) Invitation de personnes extérieures pour traiter des sujets pouvant concerner de près ou de loin des élèves de l'école (nucléaire, drogue...).	b) Ouverture sur le monde extérieur et prise de conscience que l'enseignant n'est pas la seule personne-ressource de l'école.	b) Des élèves de l'école et les professeurs concernés (par classe, par degré).	b) Pendant l'année scolaire et évaluation en conseil pédagogique à la fin de l'année scolaire.
c) Favoriser la décoration intérieure de l'école par des peintures murales et l'affichage de réalisations faites aux cours d'expression artistique.	c) Sensibiliser l'élève à l'approbation de l'école et par voie de conséquence à mieux respecter le bâtiment.	c) Les élèves intéressés par ce projet et le professeur concerné.	c) Pendant l'année scolaire et surtout lors des activités extraordinaires programmées en décembre et en juin.
d) Participation d'élèves de 5 ^{ème} à des activités d'improvisation.	d) Dans le cadre d'activités du cours de français, permettre de mettre en scène des activités d'improvisation.	d) Les élèves de 5 ^{ème} concernés, le professeur titulaire du cours et éventuellement un animateur théâtre ressource.	d) Cette activité se dérouler sur une période déterminée de l'année scolaire et aboutit à une représentation organisée par la province du brabant wallon.

Activités réalisées, à réaliser ou en cours d'élaboration	Objectifs	Qui participe ?	Echéancier et pratique de supervision
e) Organiser des tournois d'échecs. Développer également les jeux de stratégie et les jeux coopératifs.	e) Créer et développer des contacts entre les élèves.	e) Les élèves de la commission ludothèque et le professeur concerné.	e) Evaluation de fin d'année scolaire par le conseil pédagogique.
f) Mettre au point le fonctionnement des commissions voyages.	f) Clarifier les étapes de l'organisation d'un voyage pédagogique (limites de temps, limites budgétaires, participation).	f) Tous les professeurs intéressés. Tous les élèves, professeurs et parents concernés. Principalement au degré supérieur.	f) Un document reprenant les dispositions est élaboré : évaluation en fin d'année scolaire par le conseil pédagogique.
g. Organiser une activité Quizz pour les élèves de 5 ^{ème} du secondaire.	g. Impliquer les élèves dans la participation financière de leur échange linguistique.	g. Elèves et professeurs encadrant les 5 ^{èmes} .	g. Dans les semaine qui suivent, débriefing de l'activité.

B2. Education à la citoyenneté

a) Participation de chaque élève au conseil de la classe et répartition des fonctions dans celui-ci (président, secrétaire, gardien du temps, facteur).	a) Mise au point faite chaque semaine par l'élève sur « ce qui va et sur ce qui ne va pas » en classe et dans l'école. Proposer des actions concrètes liées au fonctionnement de l'école. Sensibilisation à un fonctionnement de groupe par la prise de responsabilité.	a) Tous les élèves et le titulaire de chaque classe.	a) Chaque semaine, un rapport est produit par un élève (secrétaire) de la classe. Les dispositions de fonctionnement du conseil de classe sont évaluées en fin d'année scolaire.
b) Participation de chaque élève au conseil commun regroupant tous les élèves d'un degré.	b) Apprendre à prendre la parole en grand groupe. Apprendre à écouter et à intervenir dans cette situation.	b) Tous les élèves et le titulaire de classe.	b) Chaque semaine, un rapport est produit (coordinateur pédagogique) par degré. Les dispositions de fonctionnement du conseil commun sont évaluées en fin d'année scolaire.

Activités réalisées, à réaliser ou en cours d'élaboration	Objectifs	Qui participe ?	Echéancier et pratique de supervision
c) Participation de chaque élève (à tour de rôle) au conseil d'école.	c) Apprendre à prendre des décisions, à préparer l'ordre du jour d'une réunion et à animer cette réunion (conseil de classe).	c) Les élèves concernés et le coordinateur pédagogique.	c) Chaque semaine, un rapport est produit (coordinateur pédagogique et secrétaire). Les dispositions de fonctionnement du conseil d'école sont évaluées en fin d'année scolaire.
d) Participation de chaque élève aux commissions de l'école qui sont à caractère pédagogique, humanitaire, de fonctionnement général ou à projets limités.	d) Apprendre à chaque élève à gérer un projet lié au fonctionnement de l'école, le sensibiliser à l'organisation matérielle, financière. Mettre en place un lieu de travail et de collaboration entre élèves de tous les niveaux.	d) Tous les élèves et les professeurs attirés aux commissions.	d) Après chaque réunion, un rapport est produit (secrétaire de la commission). Les dispositions de fonctionnement des commissions sont évaluées en fin d'année scolaire.
e) Organiser deux réunions annuelles (avant le conseil de participation) qui réuniraient des délégués, professeurs, parents, élèves.	e) Préparer les réunions du conseil de participation en installant un « dialogue » préalable.	e) Deux personnes au 1er degré par catégorie de délégués (P/P/E). Deux personnes au 2ème degré par catégorie de délégués (P/P/E). Deux personnes au 3ème degré par catégorie de délégués (P/P/E).	e) Après chaque réunion, un rapport écrit sera rédigé.
f) Participation d'un groupe d'élève au projet Europolis	f) Participer pendant 2 ou 3 jours à une simulation de défense d'une résolution au parlement Européen.	f) Elèves et professeurs concernés.	f) Evaluation via le TFE et groupe « Europolis »
<u>g) Information spécifique sur le harcèlement à l'école en 1^{ères} année.</u>	<u>g) Sensibiliser l'élève à la notion de harcèlement.</u>	<u>g) Elève de 1^{ère} année.</u>	<u>g) Réflexion via les conseils de 1^{ères}.</u>

B.3. Rythmes scolaires

B.1. Dans la mesure du possible, les cours à 4 heures semaines seront regroupés au moins une fois sur 2 périodes horaires.	B.1. Offrir une structure horaire qui permet de développer les méthodes d'écrites précédemment.	B.1. Tous les élèves et les professeurs concernés.	B.1. Evaluation en fin d'année scolaire par le conseil pédagogique.
B.2. Projet pour l'avenir : envisager la réduction des cours à 45 minutes pour certaines années.	N.2. Dégager une plage horaire pour développer des activités de remédiation-soutiens.	B.2. Tous les élèves et professeurs concernés. Année concernée à déterminer.	B.2. Fin d'année, envisager la faisabilité lors d'une journée pédagogique.

Activités réalisées, à réaliser ou en cours d'élaboration	Objectifs	Qui participe ?	Echéancier et pratique de supervision
---	-----------	-----------------	---------------------------------------

B.4. Médias

a) Favoriser l'utilisation d'ordinateur en réseau pour l'organisation de cours, de remédiation, et de recherches documentaires.	a) Ajouter un moyen supplémentaire d'apprentissage. Former chaque élève et chaque professeur à l'utilisation minimale d'un ordinateur.	a) Tous les élèves et les professeurs concernés. Dans un premier temps, une sensibilisation des professeurs intéressés et ensuite une application progressive.	a) Application progressive avec les élèves à partir de janvier 1999. Evaluation en conseil pédagogique en fin d'année.
b) Développer le centre cybermédia, le centre de documentation et utilisation d'Internet pour les contacts interscolaires.	b) Mettre en place le centre cybermédia. Former les élèves à l'utilisation d'internet.	b) Les professeurs attirés du centre cybermédia et du centre de documentation. Les élèves inscrits dans ce projet.	b) Evaluation annuelle de l'installation et de l'utilisation du centre cybermédia.
c) Développer l'utilisation de tableaux interactifs	c) Répondre au développement des TIC comme méthode d'apprentissage.	c) Professeurs de langues, Sciences et autres dans le cadre de leurs cours	c) Evaluation en fin d'année scolaire par les intéressés (taux d'utilisation, apport nouveaux)
<u>d) Installation de cours en ligne via CLAROLINE</u>	<u>d) Permettre aux élèves de se perfectionner via un site propre au professeur.</u>	<u>d) Professeurs ayant suivi cette formation et leurs élèves respectifs.</u>	<u>d) En fin d'année un questionnaire sera transmis aux intéressés (professeurs / Elèves)</u>

B.5. Santé – Activités sportives

a) Information aux élèves de deuxième sur la santé sexuelle et affective à l'école.	a) Sensibiliser les élèves à l'éducation sexuelle comme outil de promotion de la santé et de la prévention des comportements sexuels à risque.	a) Les élèves concernés et le centre de planning familial de Louvain-la-Neuve.	a) Activité réalisée chaque année et évaluée via les conseils et l'équipe d'encadrement concerné.
b) Poursuite du travail d'information des élèves sur l'hygiène et la santé en 4 ^{ème} année.	b) Activité réalisée chaque année et évaluée via les conseils et l'équipe d'encadrement concerné.	b) Les élèves concernés et le centre de planning familial de Louvain-la-Neuve.	b) Activité réalisée chaque année et évaluée via les conseils et l'équipe d'encadrement concerné.
c) Organiser des tournois avec des élèves des Villas et d'autres écoles.	c) Créer et développer des contacts entre les élèves du secondaire des deux entités et d'autres écoles.	c) Les élèves du 1 ^{er} degré qui sont intéressés. Les professeurs d'éducation physique.	c) Evaluation en fin d'année scolaire par le conseil pédagogique.

Activités réalisées, à réaliser ou en cours d'élaboration	Objectifs	Qui participe ?	Echéancier et pratique de supervision
---	-----------	-----------------	---------------------------------------

B.6. Environnement

Poursuite et développement du projet de la commission environnement qui concerne et le recyclage des déchets.	Sensibiliser les élèves au problème du recyclage du papier.	Les élèves de la commission environnement. Les professeurs de sciences.	Le fonctionnement du service « rangement » lié à chaque classe sera évaluée via les conseils de la classe.
Nettoyage régulier des abords de l'école	Sensibiliser les élèves à l'environnement de l'école	Les élèves dans le cadre des conseils de la classe	Analyse des résultats dans le cadre du conseil d'Ecole

C. Transition entre le fondamental et le secondaire - *Formation.*

C.1. Activités des premières : Accueil	C.1. Favoriser l'intégration des élèves dans l'école. Préciser les consignes essentielles de début d'année.	C.1. les professeurs du 1 ^{er} degré pour la mise au point. Les professeurs et les élèves concernés pour l'accueil.	C.1. Mi-octobre de l'année en cours par une évaluation des élèves, une évaluation des professeurs et une évaluation des parents.
C.2. Inscrire dans les formations obligatoires : 2 ½ journées de formations IFC 4 ½ journées propres à l'établissement.	C.2. 2 ½ journées de formation IFC seront consacrées aux intérêts de chaque professeur. 4 ½ journées, seront consacrées à propos de l'établissement <ul style="list-style-type: none"> - Echanges – projets – transitions entre les disciplines et les degrés. - Evaluation des projets, de l'école. 	Tous les membres de l'équipe éducative de l'antenne de Lauzelle.	A la fin de chaque année scolaire production d'un rapport : <ul style="list-style-type: none"> - d'activité - d'évaluation des projets - d'évaluation – information des formations obligatoires.

**Complément au projet éducatif
de l'Athénée Paul Delvaux
Antenne de Lauzelle**

*Ce projet s'inscrit dans le respect du projet éducatif
de la Communauté française et de ses réglementations.*

Notre enseignement vise globalement à :

1. Former l'élève au rôle de citoyen conscient de ses droits et de ses devoirs dans une société démocratique au service de l'Homme, respectueuse des droits de chacun ;
2. Garantir la neutralité de l'école, ouverte à tous sans distinction ;
3. Défendre une société solidaire, génératrice de projets fondés sur la complémentarité des tâches et des fonctions et sur la coopération entre les personnes ;
4. Stimuler la promotion de tous les membres de cette société, l'enrichissement par les différences de chacun, pour favoriser l'initiative et la prise de responsabilités.

A . Eduquer aux savoirs et savoir-faire.

1. Cette éducation aide le jeune à :

- 1.1. se rapprocher sans cesse de son niveau le plus élevé de compétence et d'efficacité, en fonction de ses potentialités et de ses aspirations ;
- 1.2. s'intégrer dans la vie sociale et professionnelle.

2. Cette éducation suppose :

- 2.1. l'appropriation de savoirs et de savoir-faire adaptés au rythme de chacun ;
- 2.2. des contenus de cours en lien avec la réalité ;
- 2.3. le développement de l'esprit critique.

B . Favoriser l'épanouissement personnel et l'acquisition d'un savoir-être

Ces deux notions trouvent leur fondement dans la connaissance et l'acceptation de soi.

Une telle éducation :

1. se conçoit tout naturellement dans un milieu ouvert où l'élève écoute, observe, expérimente, analyse, assimile, agit, imagine, construit et vérifie ;
2. forme l'élève à différents modes d'expression ;
3. requiert un mode de relation basé sur l'information la plus large, la confrontation des idées et le dialogue ;
4. nécessite une coopération dynamique entre élèves, parents et enseignants ;
5. s'appuie sur une collaboration entre professeurs, favorisant les liens entre les différentes disciplines ;
6. utilise les erreurs comme source de progrès, tout en respectant les socles de compétence ;
7. pratique une évaluation formative devant déboucher sur une évaluation certificative aux échéances prévues.

C . Eduquer au sens social et civique.

Cette éducation :

1. forme à la reconnaissance de l'autre et au respect de ses différences ;
2. tient compte des interactions entre individus et collectivités, autonomie et vie sociale ;
3. privilégie tout ce qui ennoblit l'Homme : le dialogue, la solidarité, le souci de l'objectivité, le respect des droits de l'Homme ;
4. favorise l'apprentissage à la citoyenneté, dans le sens où toute personne intervenant dans l'école sera engagée dans les prises de décisions qui la concernent et cela dans la mesure de ses possibilités et de ses capacités.